

SUGGESTION DE COURRIER A ADRESSER AUX PARENTS D'ENFANTS AYANT RECEMMENT FAIT LEUR PROFESSION DE FOI

Madame, Monsieur

Votre enfant a vécu l'an dernier sa profession de foi, la « fête de la foi », dans notre paroisse.

Nous voulons vous redire notre joie d'avoir été les témoins de cette étape importante de sa vie de chrétien. Nous espérons que, depuis, il a pu poursuivre son chemin de foi et trouver de nouvelles occasions d'approfondir sa découverte de Dieu en famille ou avec d'autres jeunes.

Vous trouverez dans cette enveloppe un dépliant présentant le Denier de l'Eglise. Pourquoi vous donner aujourd'hui ce document ?

Le Denier de l'Eglise est une collecte qui sert à couvrir la rémunération des prêtres et des salariés laïcs de notre diocèse de Cambrai. Nous ne recevons pour cela aucune autre forme d'aide ou de subvention.

Or, nous devons constater que **10 % seulement des catholiques de notre diocèse participent au Denier de l'Eglise** et que les donateurs sont de plus en plus âgés. Tous les catholiques sont pourtant concernés. Il nous est donc apparu essentiel de sensibiliser les jeunes générations dont la participation nous permettrait d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Nous souhaitons avant tout vous informer et non vous solliciter : peut-être avez-vous déjà donné au Denier de l'Eglise, peut-être le ferez-vous dans quelques années... **Votre participation, même modeste, est précieuse !**

Comme chaque famille, la famille de l'Eglise ne peut vivre que grâce à la participation et à la solidarité de tous ses membres. Nous comptons sur votre compréhension.

Votre curé et l'équipe d'accompagnement

